



L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal St-Philippe-de-Néri



Jun 2017

Vol. 21 No 206

LA CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Capsule d'espérance: Si tu cherches ta voie, passe par le Christ : il est le chemin; si tu cherches où aller, attache-toi au Christ : il est la vérité; si tu cherches où te reposer, attache-toi au Christ, car il est la vie. *Thomas D'Aquin*

PART DE DIEU 2017

C'est au mois de mai que se fait la collecte annuelle de la Part de Dieu mais il n'est jamais trop tard pour donner votre appui financier à la fabrique. Cette collecte soutiendra pour cette année le coût du chauffage de l'église paroissiale. Vous pouvez remettre votre don à la quête dominicale, au bureau de la fabrique, l'envoyer par la poste ou la remettre à un marguillier. Nous vous remercions à l'avance de votre appui et votre générosité.

*Vos marguilliers : Marc G. Albert, Denise Caron,
Réjean Desjardins, Michelle Gagné, Frédéric
Lizotte, Alain Roy*



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU MOIS

Dates	Activités	Heures
14 juin	Cueillette des monstres ménagers	
23 juin	BBQ Loisirs Thiboutot	17 h

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Prenez note qu'un déjeuner-brunch sera organisé par le club des 50 ans et + **le dimanche 13 août** de 9 h 30 à 13 h au centre municipal de St-Philippe-de-Néri. Réservations au 498-2940 et au 498-3432. Bienvenue à tous ! Bon été!

Nicole Desjardins, présidente

PÉTANQUE

Saviez-vous qu'un groupe d'amateurs de pétanque se rassemblent tous les mardis et les mercredis pour pratiquer leur sport? Depuis quelques années, M. Fernand Bérubé et M. Réjean Desjardins sont les « gardiens » philippéens de ce sport. Ils encadrent des rencontres amicales sur le terrain de pétanque du Parc intergénérationnel.

Les rencontres se tiennent de 18 h 30 à 20 h 30 tous les mardis et les mercredis, sauf en cas de pluie, et ce dès le 6 juin. Vous aimeriez y prendre part? C'est gratuit! Vous n'avez pas besoin d'être expert en la matière et votre âge n'a pas d'importance. Tous ceux qui veulent jouer, de 5 à 105 ans..., sont les bienvenus! Pour informations, contactez M. Réjean Desjardins : 418 498-2309.

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221
Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133
Montage: Lise Viens 498-3133
Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275
Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266
Rédaction et correction :
Luce Lévesque 498-3130
Rachel G. Albert 498-3221
Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

BIBLIOTHÈQUE

Du 3 mai au 23 août, vous pourrez emprunter plusieurs livres ayant comme thème : **les trains**. Nous les retournerons à la fin-août et nous aurons par la suite une nouvelle collection sur **Les enfants du monde**.

Surveillez la publicité pour prendre part à l'assemblée générale de la bibliothèque.

La thématique du Club de lecture d'été Desjardins 2017 touchera le formidable monde des savants loufoques et des inventeurs originaux! Sous le thème **Réinvente ton été**, les jeunes de 12 ans et moins sont invités à fréquenter la bibliothèque et accumuler des cartes présentant des inventions créées par les jeunes de la région. Prix à gagner pour les participants.

Nouvel horaire : à partir de la St-Jean-Baptiste et jusqu'à la fête du Travail, la bibliothèque ne sera ouverte que les mardis soirs, de 19 h à 20 h 30. Elle sera fermée également à la fête des Pères.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter à tous les papas **une très belle fête des Pères**. Que cette journée spéciale vous per-

mette de passer du temps de qualité avec les vôtres.

Nous souhaitons également un merveilleux été à tous nos lecteurs ; prenez le temps de relaxer en lisant un bon livre à l'ombre d'un arbre. Rien de mieux pour se ressourcer.

Luce Garon

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Voici quelques nouveautés littéraires que vous retrouverez sur les rayons de votre bibliothèque :

L'imagerie de la ferme; L'imagerie de la lecture; L'imagerie dinosaures et préhistoire.

BIEN CUIT – TROUPE DU VILLAGE

Le 13 mai 2017, la Troupe du village de St-Philippe présentait un Bien cuit au cours duquel quatre personnes de la municipalité ont été « mises sur le gril » par le biais d'anecdotes qui les ont fait connaître sous un autre jour. Cette soirée d'humour a permis de récolter des profits de **1 983,86 \$** qui seront versés au Fonds 2020 spécialement créé pour célébrer le 150^e de la municipalité en 2020.

Des remerciements sincères sont adressés à Luce Garon, Michelle Gagné, René Dufour et M. le maire Gilles Lévesque qui ont accepté de se faire cuisiner pour la cause. Merci également à tous les cuistots, aux chanteurs, au guitariste, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui nous ont donné de leur temps de façon bénévole (*décor, costumes, sécurité, etc.*)

*La Troupe du village
André, Gervais, Lili-Anne,
Muriel, Nicole, Rachel*

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le 22 mai dernier avait lieu l'échange de vivaces et le don de petits arbres. Près d'une vingtaine de participants se sont présentés. Merci de votre participation et merci à la municipalité pour son don qui a permis de faire tirer parmi les participants plusieurs nouveautés horticoles.

Visite d'un jardin : vous êtes invités le **samedi 1^{er} juillet** vers 13 h 15, à venir visiter mon jardin, au 56, de la Station, à St-Philippe. Cette nouvelle activité nous permettra de partager une passion commune : fleurs et potager.

Le comité continue son travail de nettoyage des plates-bandes municipales et déjà quelques modifications ont été apportées à certaines.

Nous encourageons les initiatives et sommes fiers des efforts que vous mettrez à l'embellissement et la propreté de votre terrain. Plusieurs n'ont peut-être pas les sous pour investir dans les fleurs mais ramasser les résidus et les objets hétéroclites ne coûte que quelques efforts. Merci du respect que vous accordez à votre environnement ; c'est profitable pour vous et votre voisinage.

Luce Garon, prés.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

Un petit rappel :

Si le voyage horticole du **dimanche 6 août** prochain au Domaine Joly-de-Lotbinière avec un arrêt aux Floralies Jouvence de Québec vous intéresse, il ne reste que quelques places disponibles. Informez-vous et réservez au 418-856-2879 auprès de Mme Michèle Harton. Une pause fleurie bien relaxante dans un été fort occupé.

QUOI FAIRE AVEC LE GAZON COUPÉ?



Une fois l'été arrivé, on se questionne sur ce qu'il faut faire avec le gazon coupé. La solution à privilégier est l'herbicyclage qui consiste simplement à laisser les rognures de gazon au sol et qui permet également d'économiser sur l'achat d'engrais ainsi que sur les coûts d'enfouissement.

Les avantages

Protéger le sol de la sécheresse, diminuer les risques d'apparition de maladies, nourrir les organismes bénéfiques du sol, gagner du temps, réduire la quantité de déchets.

Vous avez trop de gazon pour le laisser au sol?

Utilisez votre gazon coupé comme paillis dans les plates-bandes, au potager ou utilisez-le modérément dans le compostage domestique.

Surtout, il ne faut pas mettre les rognures de gazon à la poubelle, mais les apporter à l'écocentre. Les résidus verts y sont acceptés sans frais.

Pour toute information : Site Web : www.co-eco.org Facebook : Co-éco

Tel : 418 856-2628

ou sans frais : 1 888 856-5552.

MOT DE LA RÉDACTION

Le comité du journal fait relâche pendant les mois de juillet et août. Retour en septembre. Prochaine date de tombée pour le journal de septembre : **26 août.**

Merci de respecter cette date pour faciliter notre travail bénévole.

**Bon été! Bonnes vacances!
Bonne fête des Pères!**

LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Chaque maison québécoise contient en moyenne de 12 à 40 litres de résidus domestiques dangereux (RDD). Les peintures, solvants et huiles usées font partie de ces résidus dangereux, mais aussi les pesticides et certains produits nettoyants, pour ne nommer que ceux-là. Ils sont si courants que nous ne réalisons pas toujours les risques potentiels qu'ils représentent pour la santé humaine et celle des écosystèmes.

Comment les reconnaître :

Les produits sur lesquels on retrouve un pictogramme de matière dangereuse comme ceux-ci doivent être considérés comme des RDD :



Par contre, ce ne sont pas tous les RDD qui portent un pictogramme. Par exemple, les lampes fluocompactes, les piles, les peintures, les aérosols, les pesticides et plusieurs autres produits sont aussi considérés des RDD. Ils ne doivent donc pas être déposés avec les déchets et encore moins avec le recyclage.



Pour en savoir plus

Ligne info : 418 856-2628 Sans frais : 1 888 856-5552

Site Web : <http://co-eco.org>

Le bon sens nous commande de réduire l'utilisation de RDD au minimum. Dans certains cas, nous pouvons éliminer complètement leur utilisation. Dans d'autres, particulièrement pour les produits nettoyants, une

option plus écologique existe. S'il est impossible de se passer d'un produit domestique dangereux, il faut opter pour une utilisation moins fréquente et plus parcimonieuse de celui-ci. Finalement, il est important de se débarrasser des restes de façon responsable. Vous pouvez vous départir des RDD à l'écocentre de votre région.

Pour trouver les points de dépôt près de chez vous, nous vous invitons à consulter les sites Web suivants :

Les piles rechargeables et non rechargeables www.appelarecycler.ca,

Les lampes au mercure www.recycfluo.ca

Les appareils électroniques, www.recyclermeselectroniques.ca

Les huiles à moteur, antigels et nettoyants à freins en aérosol www.soghu.com,

Les peintures (latex, alkyde, antirouille, teinture, vernis, aérosol) www.eco-peinture.com/ou-aller-porter.html.

LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA

580-C, RUE CÔTÉ, SAINT-PASCAL

LE SOLEIL EST ARRIVÉ, VIENS T'AMUSER!

Viens jouer à l'extérieur avec tes parents. Des jeux moteurs et ludiques seront au rendez-vous.

Saint-Pascal, le lundi 12 juin de 9 h 30 à 11 h, au Parc Ernest-Ouellet

PURÉE POUR BÉBÉ

Participez activement à la préparation des purées (viande, légume et fruit) et repartez avec une portion de celles-ci. Saint-Pascal, le mardi 13 juin de 13 h 30 à 16 h, à nos locaux.

CAFÉ-CAUSERIE

Un moment de discussion vous est offert pour vous chers parents. Il nous fera plaisir de vous offrir un café et d'échanger entre adultes sur divers sujets. Un moment à saisir pour sortir de la routine et rencontrer d'autres parents.

Saint-Pascal, le lundi 19 juin de 13 h 30 à 15 h, à nos locaux

Toutes les activités sont gratuites.

L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES ☎492-5993, poste 103.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Maison de la famille du Kamouraska

Les membres sont cordialement invités à assister à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra **le mardi 20 juin à 17 h 30** dans les locaux de la Maison de la famille situés au 580C, rue Côté à Saint-Pascal. Un buffet sera servi; svp confirmer votre présence avant le 14 juin 2017.

Prendre note que la Maison de la famille du Kamouraska fermera ses portes **le vendredi 7 juillet à 16 h** pour les vacances estivales. Les employé (e)s seront de retour **le 28 août 2017**.

*Nous souhaitons une belle saison
estivale à tous.*

ACTIVITÉS AU CENTRE-FEMMES **LA PASSERELLE DU KAMOURASKA**

Un pique-nique et jeu de pétanque est organisé pour la Journée de la lenteur, le mercredi 21 juin dès 11 h 30 au parc Ernest-Ouellet à St-Pascal.

Apporte ton lunch! Bienvenue à toutes !

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « *Quoi faire dans le Kamouraska cet été?* » aura lieu le jeudi 29 juin à 9 h.

Les activités se déroulent au Centre-Femmes au 710, rue Taché à St-Pascal, sauf sur indication contraire. Inscrivez-vous au 418-492-1449. www.lapasserelledukamouraska.org

COMPTE-RENDU DU 2 MAI 2017

Un montant de 800 \$ est accordé à l'École St-Philippe pour le voyage de fin d'année.

Le conseil autorise monsieur le maire à signer le document de réception définitive des ouvrages effectués aux lacs d'épuration et de procéder au paiement de 5 000 \$ à la firme Allen, entrepreneur général inc.

La municipalité de Saint-Philippe-de-Néri demande que le montant de 16 000 \$ restant réservé à la municipalité dans le cadre du Fonds d'aide au Territoire à la MRC de Kamouraska soit alloué au projet de valorisation du cœur du village.

Le conseil demande à la firme Ateliers 5 :

- d'inclure dans l'avis d'appel d'offres un item optionnel concernant une garantie de l'AMCQ;
- qu'un montant de 1 030 \$ plus taxes soit payé à Ateliers 5 en rapport avec la facture reçue.

RÈGLEMENTATION EN SÉCURITÉ **INCENDIE**

Voici quelques points de rappel concernant la réglementation en sécurité incendie adoptée par l'ensemble des municipalités du Kamouraska :

Feux d'artifice

La mise à feu de pièces pyrotechniques à usage domestique requiert un permis de brûlage délivré par le service de sécurité incendie. Il vous est accordé gratuitement à condition de respecter quelques règles de sécurité, tel que : avoir un extincteur portatif à proximité, disposer d'un espace dégagé d'au moins 30 x 30 m (100'x100') loin de bâtiments, tenir l'activité une journée où le vent est inférieur à 20 km/h et que l'indice de feu de la Sopfeu est bas ou modéré. Les permis sont octroyés à la caserne de Saint-Pascal, sur semaine, entre 8 h 30 et 16 h 30. Nous vous demandons de planifier votre demande quelques jours avant l'activité.

Foyer extérieur

Pour des raisons de sécurité, le seul dispositif permis est le foyer d'extérieur; l'appareil, construit en matériel incombustible, doit être muni de grillages sur tous ses côtés, d'une cheminée avec pare-étincelle et être situé à au moins 3 m de tous bâtiments ou structures combustibles. Nous vous demandons d'être courtois avec vos voisins en évitant de les incommoder avec votre fumée. Si les vents ne sont pas favorables, remettez l'activité.

Accumulation de matières combustibles

À l'intérieur et autour des bâtiments, limitez l'accumulation de matières combustibles afin d'éviter tout risque d'incendie.

BBQ

Les appareils de cuisson pour l'extérieur ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur d'un bâtiment. Pour le remisage, les réservoirs doivent être séparés des appareils et être laissés à l'extérieur, comme par exemple, sous une galerie. Les réservoirs de propane, lorsqu'ils sont transportés en voiture pour le remplissage, doivent être en position debout et

être attachés pour être complètement immobilisés. L'habitacle de la voiture doit être ventilé par l'ouverture d'une fenêtre.

Horaire d'été

Veillez prendre note que les bureaux du Service incendie seront fermés **les vendredis après-midi du 2 juin au 29 septembre 2017**. Veuillez en tenir compte pour vos demandes de permis ou toutes autres demandes d'information au sujet de la prévention des incendies.

Bon été!

Christian Madore

Pompier/Préventionniste en sécurité

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com

MOT DE L'AGENTE

Déjà la moitié de l'année écoulée... C'est fou comme le temps passe rapidement! L'été rime avec activité et des activités à Saint-Philippe-de-Néri, il y en a plusieurs! Il vous suffit de regarder le petit calendrier pour ne rien manquer! Il faut toutefois noter que tout ce qui peut se faire n'est pas inscrit dans ce calendrier. Pourquoi? Parce que les sentiers de marche sont accessibles en tout temps, parce que vous pouvez faire du vélo en tout temps (il y en a qui en font même l'hiver!), bref dans le calendrier, ce sont les activités « animées » qui nous sont transmises que nous publions.

Vous êtes nouvellement arrivé à Saint-Philippe-de-Néri? Vous avez accueilli un nouveau-né entre le 15 août 2016 et le 15 août 2017? Vous êtes un nouveau locataire ou avez acheté une propriété depuis août 2017? Vous êtes bénévole dans un organisme communautaire ou un comité municipal? Je

prépare actuellement la « **Journée des Philippéens** » qui aura lieu le **dimanche 17 septembre** et cette journée est **pour vous**.

La municipalité vous donne donc rendez-vous le 17 septembre au Parc intergénérationnel, derrière la Maison de la Culture Léo-Leclerc, 11, côte de l'Église. Cette activité est gratuite. Par contre, vous devez **obligatoirement vous inscrire avant le 15 août, 16 h**. Vous pouvez le faire en communiquant avec moi (#206) ou avec Mme Nicole Dionne, adjointe administrative (#205) ou en remplissant le coupon qui suit que vous pouvez déposer au bureau municipal,

Nouveaux arrivants

Pour être un nouvel arrivant, vous devez avoir fait l'achat d'une première résidence principale à Saint-Philippe-de-Néri et l'habiter de façon permanente [plus de 10 mois par année] ou louer un appartement et y habiter de façon permanente [plus de 10 mois par année]. Ne sont pas considérés comme nouveaux arrivants : les locataires qui deviennent propriétaires, les locataires qui changent d'appartement dans Saint-Philippe-de-Néri, les Philippéens qui déménagent dans Saint-Philippe-de-Néri et les acheteurs d'une résidence secondaire ou d'un chalet.

Vous et vos enfants êtes invités à la fête!

Nom et prénom de ou des propriétaires _____

Nom et prénom du ou des locataires _____

Adresse _____

Numéro de tél. _____

Enfants (nombre) _____

Nouveau propriétaire Si oui, cocher _____

Date d'achat _____

Date d'emménagement _____

Nouveau locataire (si oui, cocher) _____

Date d'emménagement _____

Avez-vous reçu la pochette d'accueil? _____

Combien de personnes seront présentes? _____

Nouveau-nés

Pour être considéré nouveau-né, le poupon doit être né entre le 15 août 2016 et le 15 août 2017. Le poupon doit vivre à St-Philippe.

Vous et vos enfants êtes invités à la fête!

Nom et prénom du père _____

Nom et prénom de la mère _____

Adresse _____

Numéro de tél. _____

Nom du poupon _____ F ___ G ___

Date de naissance _____

Combien de personnes seront présentes? _____

Bénévoles

Toutes les personnes impliquées dans un ou plusieurs organismes communautaires ou comités municipaux de Saint-Philippe-de-Néri sont invitées à s'inscrire.

Vous et votre famille êtes invités à la fête!

Nom et prénom du bénévole _____

Adresse _____

Numéro de téléphone _____

Nom du ou des comités dont vous faites partie _____

Combien de personne seront présentes? _____

Note aux entreprises ou organismes

Vous avez une entreprise ou un organisme à Saint-Philippe-de-Néri et vous aimeriez vous faire connaître aux nouveaux arrivants? Contactez-moi! Nous pouvons ajouter votre carte professionnelle ou votre dépliant promotionnel dans la pochette qui leur sera remise. Si vous avez des objets promotionnels, nous pouvons les ajouter au cadeau de bienvenue!

Prendre note que je serai absente **du 7 au 11 août inclusivement**. Toutefois, vous pourrez toujours rejoindre Mme Nicole Dionne ou M. Pierre Leclerc en cas de besoin.

Vous pouvez communiquer avec moi :

Par téléphone : 418 498-2744 #206

Par Facebook : Émie Vaillancourt, Développement St-Philippe de Néri ou Municipalité Saint-Philippe de Néri

Par courriel : agent@stphilippedeneri.com

Émie Vaillancourt, votre agente de développement communautaire

SUIVI DE LA PLANTATION 2016

Il y a un peu plus d'un an, 250 petits arbres ont été implantés le long du chemin de service longeant l'autoroute 20. Ces arbres ont profité, et ce même si plusieurs sceptiques en doutaient. « *Voir si ces "piquets" vont devenir des arbres... Franchement... J'ai de très gros doutes...* », répétaient plusieurs tout au long de la journée du 23 mai 2016. Toutefois, il faut bien admettre que ces « piquets » deviendront de très beaux arbres qui atténueront, dans encore quelques années, les désavantages d'être situé près de l'autoroute (notamment le bruit et la poussière).

Lorsque l'on effectue ce genre de plantation, un certain pourcentage de ces arbres ne survit pas. Par contre, dans notre cas, la raison pour laquelle ces arbres n'ont pas réussi à s'implanter ne semble pas être naturelle et c'est très dommage. Il est important de prendre en considération que les arbres qui ont été plantés dans ce projet ont été payés par un organisme à but non lucratif externe à Saint-Philippe-de-Néri, que le travail de plantation a été réalisé majoritairement par des bénévoles et que l'entretien de ces arbres est fait par ces mêmes bénévoles.

Ce projet, à saveur écologique, est un moyen d'améliorer non seulement la qualité de vie des citoyens, mais aussi l'impact visuel sur notre municipalité autant de l'autoroute que dans la municipalité. Si vous voyagez par l'autoroute, par exemple pour aller en direction de Montréal, prenez le temps d'observer les municipalités, qui comme nous, se retrouvent avec une très grande proximité de voie de circulation. Vous remarquerez que plusieurs ont commencé, certaines il y a plusieurs années déjà, à faire ce genre de plantation. Que ce soit avec le but premier de « cacher » ou d'atténuer les conséquences de l'autoroute, les avantages restent bénéfiques pour tous. Les arbres créent de l'ombre qui fait diminuer la température autour d'eux, la qualité de l'air est meilleure, ils absorbent une partie des bruits ambiants, ils sécurisent les passants, ils améliorent l'aspect visuel, ils sont attractifs...

Il est vrai qu'avec le temps cette haie viendra peut-être diminuer la visibilité de la route 230 pour les automobilistes de l'autoroute. Par contre, cela ne se produira que dans plusieurs années et seulement au cours des quelques mois où les feuilles sont présentes. On m'a d'ailleurs souligné que plusieurs citoyens

allaient, maintenant, marcher plus fréquemment dans ce secteur. Est-ce par curiosité, une simple coïncidence? Je n'en sais rien, mais il faut avouer que la marche est un sport très populaire à Saint-Philippe-de-Néri. J'imagine que pour de jeunes familles, tout comme pour les aînés, il doit être plus agréable de marcher à cet endroit que sur les trottoirs de la route 230. C'est un lieu moins fréquenté par les automobiles, il est donc plus facile de laisser les jeunes faire du vélo ou courir devant nous. Il est aussi plus sécurisant d'y circuler à notre rythme sans gêner un piéton qui est plus pressé que nous. Il y a moins de dénivellation causée par une entrée ou les rainures qui permettent l'écoulement de l'eau. Toutefois, sans les arbres qui apporteront tous les avantages nommés plus haut, le chemin de service sera moins attirant pour les marcheurs...

Il y a sûrement d'autres bénéfices que je n'ai pas nommés, mais je crois que le principal s'y retrouve. Merci de respecter ce projet et de ne pas le vandaliser; c'est toute la population qui profite et profitera davantage des retombées de celui-ci à l'avenir.

Emie Vaillancourt, agente de développement communautaire.

RECETTE : BÂTONNETS DE FROMAGE

300 g de fromage Mozzarella
1 tasse de chapelure nature
1 c. à soupe de ciboulette fraîche hachée
2 c. à thé de thym frais haché
2 œufs battus
1/4 tasse de farine
2 c. à soupe d'huile d'olive.
Préchauffer le four à 420⁰ F.

Couper le Mozzarella en 16 bâtonnets de 3 pouces de longueur et 1 cm d'épaisseur. Dans un bol, mélanger la chapelure avec les fines herbes. Enfariner les bâtonnets de fromage puis les tremper dans les œufs battus. Enrober les bâtonnets de chapelure. Tremper de nouveau les bâtonnets dans les œufs et dans la chapelure. Déposer sur une plaque de cuisson tapissée d'une feuille de papier parchemin et arroser d'un filet d'huile d'olive. Cuire au four 7 à 10 minutes en retournant à mi-cuisson.

Idée pour accompagner : **Sauce Marinara**

Dans une casserole, chauffer 1 c. à soupe d'huile d'olive et cuire 1 oignon haché et 3 c. à thé d'ail haché de 1 à 2 minutes.

Ajouter 1 boîte de tomates étuvées de 540 ml. Saler et poivrer.

Laisser mijoter 15 minutes à feu doux moyen.

Nicole Pelletier



Voisins solidaires, les bons côtés d'être à côté

Entre voisins, on partage sans doute plus qu'un code postal! Initié par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS), le mouvement **Voisins solidaires** vise à étendre les liens de bon voisinage dans votre milieu. En effet, chaque individu peut agir en posant de petits gestes de courtoisie, en organisant une fête des voisins ou en démarrant une initiative favorable aux rapprochements.

Être **Voisins solidaires**, c'est d'abord un état d'esprit !

Être **Voisins solidaires**, c'est être disponible à l'occasion pour ses voisins.

Être **Voisins solidaires**, c'est de faire connaître son appartenance au mouvement, entre autres à l'aide d'une petite pancarte placée à la fenêtre, quand on le désire, pas nécessairement en tout temps.

Pour en savoir davantage ou embarquer dans le mouvement, communiquez avec **Mme Giséle Couture, agente de projet au Centre d'action bénévole Cormoran**, par téléphone au 418 492-5851 ou par courriel : voisinsolidaireskamouraska@gmail.com

Un test « *Quel type de voisin êtes-vous?* » est disponible sur le site Internet voisinsolidaires.ca

P'TITS TRUCS DE NICOLE

Pour régler des problèmes dans la cuisine

Potage clair : Si le potage aux légumes est trop clair, ajoutez 2 ou 3 cuillerées de flocons de pommes de terre déshydratées. Ensuite fouettez vigoureusement le potage, qui prendra une belle consistance.

Asperges : On a souvent tendance à trop cuire les asperges. Comme les tiges prennent plus de temps à cuire, remplissez une casserole aux 2/3 d'eau salée frémissante. Faire cuire les asperges debout en les insérant dans une boîte de conserve donc vous aurez retiré les 2 extrémités. Elle servira de support aux asperges durant la cuisson.

Poisson : Pour obtenir une saveur de poisson frais, faites décongeler le poisson dans un peu de lait salé ou non. Par exemple, un poisson grisâtre comme la morue deviendra blanc et sera ainsi plus appétissant.

(Source; journal de Québec, 22 avril, Madame Chasse-taches)

Nicole Pelletier

CENTRE DE DÉPANNAGE ET DE RÉCUPÉRATION EN TOUS GENRES

Mme Nicole Fournier avise la population que son centre de dépannage et de récupération en tous genres est en opération. Si vous avez des objets, des vêtements ou des jouets dont vous voulez vous départir, vous pouvez aller les porter à sa résidence au 23, rue de la Station.

Si vous avez besoin de vêtements ou d'articles usagés, vous pouvez vous les procurer chez elle, à prix modique. N.B Il est préférable de téléphoner avant de vous y rendre.

Nicole Fournier 418-498-2035

L'OPÉRATION ÉLECTIONS 2017 EST EN COURS !



La Table de concertation des groupes de femmes du BSL (TCGFBSL) par son projet « **Opération élections 2017 !** » met tout en œuvre pour que plus de femmes se présentent comme candidates, parce que les femmes représentent la moitié de la population et se doivent d'être présentes pour prendre les décisions qui orienteront le développement de leur communauté. Des conseils municipaux plus diversifiés permettront de développer une vision globale des grands enjeux de société et de découvrir ensemble un plus grand éventail de solutions. La présence des femmes est essentielle dans ce gouvernement de proximité que sont nos villes et nos villages ! Mesdames, voici ce que

nous avons mis sur pied pour vous soutenir dans votre décision et vous outiller dans votre démarche. N'hésitez pas à partager ces informations avec celles qui pourraient être intéressées.

Programme de mentorat : La TCGFBSL vous mettra en contact avec un ou une mentore de votre MRC et vous fournira tous les documents d'accompagnement. La démarche se veut simple et adaptée à vos besoins spécifiques. Elle peut se poursuivre sur une période de six mois après votre élection si vous le souhaitez.

Journée régionale de formation-ressourcement-réseautage : le **vendredi 8 septembre**, à l'hôtel Rimouski, toutes les candidates et celles qui n'ont pas encore pris leur décision sont attendues pour une journée qui saura vous dynamiser, vous outiller et vous permettre de rencontrer d'autres candidates.

Formation sur le budget municipal : si vous êtes élue, une des premières tâches qui vous incombera en tant que membre du conseil municipal sera la préparation du budget annuel. Une formation sur mesure vous est offerte la troisième semaine de novembre dans l'est comme dans l'ouest du territoire bas-laurentien.

La formation en ligne : « *Politique municipale 101* » est toujours accessible à partir de la page d'accueil du site web de la TCGFBSL (www.femmes-bsl.qc.ca). De même, le Guide « *Le parcours de la candidate* », version papier ou électronique.

Pour informations ou inscription à ces différentes activités : Lucie Brault, 418 730-1357,
lucie.brault@femmes-bsl.qc.ca

SI... DISAIT par Michel Quoist

Si la note disait : ce n'est pas une note qui fait la musique... il n'y aurait pas de symphonie.

Si le mot disait : ce n'est pas un mot qui peut faire une page... il n'y aurait pas de livre.

Si la pierre disait : ce n'est pas une pierre qui peut monter un mur... il n'y aurait pas de maison.

Si la goutte d'eau disait : ce n'est pas une goutte d'eau qui peut faire une rivière... il n'y aurait pas d'océan.

Si le grain de blé disait : ce n'est pas un grain de blé qui peut ensemer un champ... il n'y aurait pas de moisson.

Si l'homme disait : ce n'est pas un geste d'amour qui peut sauver l'humanité... il n'y aurait jamais de justice et de paix, de dignité et de bonheur sur la terre des hommes.

Comme la symphonie a besoin de chaque note,

Comme le livre a besoin de chaque mot,

Comme la maison a besoin de chaque pierre,

Comme l'océan a besoin de chaque goutte d'eau,

Comme la moisson a besoin de chaque graine de blé,

L'humanité toute entière a besoin de toi, là où tu es, unique et donc irremplaçable.

Note : Les flocons de neige sont l'une des choses les plus fragiles de la nature ... mais voyez ce qu'ils peuvent faire quand ils se tiennent ensemble! C'est pareil pour tous les petits gestes que nous pouvons faire pour protéger l'environnement et notre Terre mère.



LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

Tél : 418 498-2744
M. Gilles Lévesque, maire
Site web : www.stphilippedeneri.com

MARCHÉ AMI

Lucien Dubé, prop.
14, route de la Station
St-Philippe-de-Néri, Qc

Tél.: 418 498-3251

À votre service depuis plus de 30 ans



CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA

Line Gagnon, directrice
Tél.: 418 492-4011 Télécopieur: 418 492-9044
Centre de service à St-Philippe-de-Néri
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



Dany Lavoie, directeur général
23, rue Langlais Nord,
St-Philippe-de-Néri, QC

G0L 4A0 Cell. : 418 894-5373
Fax. : 418 498-3331 d.lavoie@transprobsl.com



23, rue Langlais Nord
Saint-Philippe-de-Néri, QC G0L 4A0
418 498-2813



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

St-Philippe-de-Néri
Kamouraska, Qc
Nicole Desjardins, prés.

Maison Funéraire Viateur Gallant

Services professionnels
418-498-3382

Transport en vrac & déneigement

Patrick Tremblay

Déneigement résidentiel & commercial
Transport d'agrégats de toutes sortes

81, route de la Station
Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0
418 868-4603

Casse-croûte



Tite-Patate

170, route 230
St-Philippe-de-Néri, Qc
G0L 4A0
418 300-3030
Ouvert du jeudi au dimanche
De 11 h à 20 h
(Saison estivale)



Garage Rosaire Ancil

Débosselage et peinture
Jet de sable
Traitement anti-rouille

47, route 230 Est,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

498-3456

Les équipements



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
Cell.: (418) 868-9979
Fax: (418) 498-4056

Patrick Bérubé inc.

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0